

Préavis d'adjudication de contrats (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, avant la date stipulée dans ce PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des exigences

Déterminer la faisabilité d'une lutte biologique classique contre le charançon du hêtre (*Orchestes fagi*) au Canada

Contexte : Le charançon (ou orcheste) du hêtre est un ravageur envahissant originaire d'Europe qui a été accidentellement introduit en Nouvelle-Écosse, où il s'est propagé et a causé la mort de hêtres à grandes feuilles dans des zones urbaines et des forêts naturelles. Le taux de parasitisme chez ce charançon semble extrêmement faible en Nouvelle-Écosse, et ses populations sont demeurées élevées année après année depuis la détection de l'espèce en 2012. La lutte biologique classique, c'est-à-dire l'introduction d'ennemis naturels provenant de l'aire d'indigénat (en Europe) du ravageur, pourrait être une stratégie viable dans le long terme pour réduire les populations de ce charançon et les dommages qu'ils causent au Canada. Cependant, pour déterminer la faisabilité d'une telle lutte, il faut d'abord caractériser les espèces parasitoïdes qui attaquent le *O. fagi* en Europe et déterminer leur degré de spécificité d'hôte. Les parasitoïdes généralistes ne sont pas de bons candidats pour la lutte biologique classique parce qu'ils pourraient causer des dommages à des espèces non ciblées dans le pays d'introduction.

Description des services : Déterminer le complexe d'espèces parasitant l'*Orchestes fagi* en Europe, leurs hôtes connus, leur degré de spécificité d'hôte et leur phénologie par une revue de la littérature et la collecte de larves et de nymphes de *O. fagi* à des sites en Suisse et en France, et par l'élevage d'espèces parasitoïdes jusqu'au stade adulte. Évaluer les niveaux de parasitisme et les stades vitaux du charançon pour chaque collecte. Identifier les espèces des parasitoïdes issus, par élevage, ou extraits de mines de *O. fagi* au moyen de méthodes morphologiques et/ou moléculaires. Synthétiser l'information obtenue pour évaluer et déterminer quelles espèces parasitoïdes, s'il en est, conviendraient à une lutte biologique classique contre l'*Orchestes fagi* au Canada.

Livrables :

- 1. Détermination du complexe d'espèces parasitoïdes attaquant l'*Orchestes fagi* en Europe.**
- 2. Rapport présentant les parasitoïdes de l'*O. fagi* et des insectes mineurs de feuilles sympatriques, ainsi qu'une évaluation de leur spécificité d'hôte.**
- 3. Plan de travail pour 2019-2020 fondé sur les résultats de 2018-2019.**

(Remarque : Pour l'année 2, les travaux requis seront probablement semblables aux livrables 1 et 2 ci-dessus, avec, au besoin, modifications sur la base des connaissances acquises dans l'année 1. Le livrable 3 de l'année 1 (plan de travail) sera remplacé par un rapport final présentant les résultats et les recommandations).

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCan) doit élaborer des outils et des stratégies pour atténuer l'impact des insectes forestiers envahissants sur les forêts du Canada.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités

Tout fournisseur intéressé doit prouver au moyen d'un énoncé de capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes.

Expérience attestée d'au moins 10 ans en recherche sur l'écologie, l'impact, la phénologie et la spécificité d'hôte de parasitoïdes d'insectes forestiers (dont d'insectes mineurs de feuilles), et en pratique de la lutte biologique classique contre des insectes ravageurs forestiers. Vaste expérience de l'évaluation d'espèces parasitoïdes pour déterminer si elles conviennent comme agents de lutte biologique classique, et déterminer la probabilité de leur succès. Cette expérience peut être attestée notamment par des publications dans des revues scientifiques avec comité de lecture, ainsi que des rapports scientifiques sur des projets de lutte biologique présentés à des clients.

Expérience directe de travaux sur le charançon du hêtre (*Orchestes fagi*).

Expérience récente, soit dans les dix dernières années, de la réalisation d'au moins deux projets d'envergure, de portée et de complexité similaires.

Connaissance et compréhension 1) de l'écologie et de la dynamique des populations d'insectes ravageurs forestiers et de leurs ennemis naturels, et 2) d'insectes mineurs d'essences feuillues d'Europe, dont le charançon du hêtre (*Orchestes fagi*). Connaissance de la taxinomie des insectes et capacité de bien utiliser les clés d'identification des espèces d'insectes mineurs de feuilles et de leurs parasitoïdes.

Études : détention d'un doctorat (Ph. D.) d'une université reconnue dans le

domaine des sciences biologiques, avec spécialisation en entomologie.

4. Accords commerciaux : Non applicable

5. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones: Non applicable

6. Entente(s) sur les revendications territoriales globales: Non applicable

7. Justification du fournisseur présélectionné

Nous avons l'intention de traiter directement avec le fournisseur mentionné à l'article 13 ci-après qui, à notre connaissance, est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

8. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception (s) ci-dessous sur la réglementation contractuelle des marchés est invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe:

- 6 (d) - «une seule personne est capable d'exécuter le travail.

Le fournisseur proposé, **Dr. Marc Kenis Head, Risk Analysis and Invasion Ecology at CABI** est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

9. Exclusions et/ou Raisons d'un appel d'offres limitées : Non applicable

10. Titre de propriété intellectuelle

La propriété de n'importe quel droit intellectuel de premier plan découlant du contrat proposé sera dévolue à l'entrepreneur

11. Période du contrat

La période du contrat sera de la date d'attribution du contrat au 31 mars 2019.

Service optionnel, si nécessaire

La durée du contrat peut être prolongée du 1er avril 2019 au 31 mars 2020

12. Coût estimé

La valeur estimative du contrat initial est de \$30 000,00 CAD inclusivement

Service optionnel, si nécessaire

La valeur estimative des services optionnels est de \$30 000,00 CAD inclusivement

13. Nom et adresse du fournisseur proposé

Dr. Marc Kenis
Head, Risk Analysis and Invasion Ecology
CABI
Rue des Grillons 1
CH-2800 Delémont
Switzerland

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services / produits décrits ici, peuvent présenter un Énoncé de Capacités par écrit, de préférence par courriel, à l'autorité contractuelle indiquée dans le présent avis avant la date et l'heure de clôture de cette Avis. L'Énoncé de Capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences annoncées.

15. Date de fermeture

La date de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités est le 10 juillet 2018 à 14:00 Heure Normale de l'Est.

16. Autorité contractuelle

Julia Pace
1 Challenger Drive
Dartmouth, NS B2Y 4A2

Telephone: 902-426-7279
email: Julia.pace@canada.ca